

19 octobre 2020

La lettre des Agrégés d'Aquitaine n° 26

RIP Samuel

Nous étions nombreuses et nombreux dans les rassemblements de samedi et dimanche partout en Aquitaine suite à l'ignoble assassinat de notre collègue de Conflans Sainte Honorine.

Difficile d'exprimer notre profond bouleversement face à telle horreur.

« C'était un professeur, un simple professeur
Qui pensait que savoir était un grand trésor ...
Il y mettait du temps, du talent et du cœur ... »

Merci à l'ensemble des enseignant.es qui font leur métier, qui font vivre les valeurs de la République, qui font vivre la laïcité, qui défendent la liberté d'expression.

MERCI SAMUEL PATY

Le Calendrier du Bac : INTENABLE !!

Le Ministre s'est encore une fois adressé directement à la presse pour annoncer les dates officielles du bac. Du 15 au 17 mars 2021 pour les enseignements de Spécialités, avec deux sujets différents puisque dans un délai aussi court, il est impossible d'organiser la composition de tous les élèves en simultané !

Qui corrigera les épreuves ? Les enseignants qui continueront à faire cours à leurs classes de seconde et de terminale ? Le SE-UNSA demande que les correcteurs soient libérés de leurs autres obligations le temps de corriger leurs copies.

Quelle rémunération pour les correcteurs ?

Comment préparer le grand oral et terminer les programmes en même temps ?

Le SE-UNSA dénonce cette marche forcée et exige des modifications du calendrier et la prise en compte de la charge de travail supplémentaire engendrée par la multiplication des épreuves.

<https://enseignants.se-unsa.org/Epreuves-de-specialite-le-SE-Unsa-agit-pour-obtenir-des-amenagements>

Grenelle de l'éducation

400 millions d'euros, c'est le montant de l'enveloppe octroyée pour revaloriser la profession pour 2021 puis 500 millions en 2022. Si ce chiffre peut sembler important, il ne permet pas de couvrir tous les besoins et oublie les AESH. Le SE-UNSA demande un geste significatif pour ces personnels rémunérés moins de 800€ par mois.

<https://enseignants.se-unsa.org/Remuneration-enfin-des-perspectives-pour-2021>



Prof en collège : Quelle charge de travail !

Résultats de notre enquête du mois de novembre et perspectives :

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1427>



Evaluation des établissements dans notre académie

La Rectrice a reçu les organisations syndicales le 13 octobre pour présenter le plan d'évaluation des EPLE. Pour le SE-UNSA, ces évaluations ne doivent pas à terme mettre en concurrence les établissements et doivent être fondées sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs négociés en amont.

Il faut par ailleurs préparer les équipes à cette nouveauté. Le climat de défiance est certain, il ne faut pas le sous-estimer sous peine de saborder dès le départ cette modalité d'évaluation qui peut avoir des vertus, pourvu qu'elle soit accompagnée de moyens

<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1429>



Pas de comité d'entreprise, le SE-Unsa vous l'offre

Rejoignez le SE-UNSA !

Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur demande.

Adhérer au SE-Unsa

Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au CHSCTA

Collège Les Lesques à LESPARRÉ

Anne MARCHAND
Elue à la CAPA des
agrégés

L.P.O. Albert Claveille à
PERIGUEUX

Christine MOINE-UIBER
Responsable académique 2nd
degré
Elue à la CAPA des Certifiés

Lycée Brémontier à
BORDEAUX

Patricia ESCAPIL
Elue au CTA et à la CAPA des
certifiés

Collège Aturri à ST-PIERRE
D'IRUBE

Christelle LABATUT
Elue à la CAPA des certifiés

Collège Rosa Bonheur à BRUGES

Sophie MERCADAL
Elue à la CAPA des certifiés

Collège d'Albret à DAX

Vincent FAUVEL
Elu à la CAPA des certifiés

Collège P. Esquinance à LA REOLE

Catherine AMBEAU
Responsable Académique « Entrants dans
le métier »

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-uns.org/bordeaux et sur notre e-mail



*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-uns.org*